



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019

 BILAN

 COMPTE DE RESULTAT

 ANNEXES

 RAPPORT DE GESTION + ANNEXES

 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	278 982		278 982	278 982
	Autres immobilisations incorporelles	29 577	28 991	586	655
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 492 111		2 492 111	2 492 111
	Constructions	10 934 967	9 552 126	1 382 841	1 452 273
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 758 392	1 645 849	112 543	120 582
	Autres immobilisations corporelles	170 145	153 594	16 551	9 233
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	205 384		205 384	205 384	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	300		300	300	
TOTAL (II)		15 869 858	11 380 560	4 489 298	4 559 520
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	41 501		41 501	34 027
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	6 692		6 692	6 692
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	83 489		83 489	51 503
	Autres créances	111 935		111 935	163 031
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	627 262	197 251	430 011	522 390	
DISPONIBILITES	737 534		737 534	412 749	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	67 588		67 588	62 744
	TOTAL (III)	1 676 000	197 251	1 478 749	1 253 136
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		17 545 859	11 577 811	5 968 047	5 812 655
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				300	300
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 913 301	2 913 301
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation	2 433 310	2 433 310
	RESERVES		
	Réserve légale	192 900	192 900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	284 318	284 318
	Autres réserves	29 600	29 600
	Report à nouveau	(517 229)	(711 626)
	Résultat de l'exercice	69 382	194 398
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	5 405 582	5 336 199
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	24 853	24 853
	Total des provisions	24 853	24 853
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	227 654	47 971
	Emprunts et dettes financières divers	101 212	90 359
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 401	96 351
	Dettes fiscales et sociales	85 345	215 969
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		953	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	537 613	451 603
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 968 047	5 812 655
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	69 382,22	194 397,82
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	354 198	414 025
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 892 524		2 892 524	3 354 663
	Montant net du chiffre d'affaires	2 892 524		2 892 524	3 354 663
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			31 457	24 777
	Autres produits			1 029	192
	Total des produits d'exploitation (1)				2 925 010
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock			(7 474)	(34 027)
	Autres achats et charges externes			1 513 792	1 670 654
	Impôts, taxes et versements assimilés			226 976	276 255
	Salaires et traitements			550 997	591 725
	Charges sociales du personnel			205 446	212 099
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			427 442	454 255
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			266	57	
Total des charges d'exploitation (2)				2 917 445	3 171 019
RESULTAT D'EXPLOITATION				7 565	208 613

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 565	208 613
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 436	6 247
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	58 850	1 660
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 538	7 577
Total des produits financiers		81 824	15 483
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		33 306
	Intérêts et charges assimilées (4)	10 444	8 942
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	36 444	
Total des charges financières		46 888	42 247
RESULTAT FINANCIER		34 936	(26 764)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		42 501	181 849
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	68 479	34 913
	Sur opérations en capital		6 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		68 479	40 913
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	41 598	28 364
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		41 598	28 364
RESULTAT EXCEPTIONNEL		26 881	12 549
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		3 075 313	3 436 028
TOTAL DES CHARGES		3 005 931	3 241 630
RESULTAT DE L'EXERCICE		69 382	194 398
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 968 047** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 075 313** euros et un total **charges** de **3 005 931** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **69 382** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement instaurées à compter du 17 mars 2020 ont conduit la société à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, l'accueil de ses clients permanents, notamment en ayant une partie de ses effectifs sur place, une partie en télétravail et une autre partie en chômage partiel. L'accueil des clients « touristes » a été arrêté.

C'est dans ce contexte évolutif de crise sanitaire et de pandémie que notre société arrête ses comptes annuels 2019.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

A ce stade, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le Gouvernement pour aider les entreprises, la société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, et a, d'ailleurs, mis en place une démarche consistant à bénéficier de l'ensemble des mesures d'accompagnement annoncées par le Gouvernement.

Règles et Méthodes Comptables

Dans ce contexte, le portefeuille d'actions géré dont la valorisation au 31/12/2019 est de 780 975 euros s'élève au 31/03/2019 à 652 568 euros.

La société ne consolide pas les comptes du fait du caractère négligeable de la filiale GFA FORESTIER conformément à l'article L233-17-1 du code de commerce.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le patrimoine de l'entreprise a fait l'objet d'une expertise immobilière réalisé par le cabinet CREST Expertise (experts fonciers) en date 24 avril 2015 qui valorise le patrimoine immobilier pour une valeur globale de 18 206 K€ .

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur l'exercice.

La société a procédé à une réévaluation légale en 1976 concernant les terrains, les constructions et le fonds de commerce.

La réévaluation avait porté pour les terrains à une valeur globale de 2 492 K€ et le fonds de commerce à 50 K€ et depuis cette date aucune réévaluation n'a été réalisée.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds de commerce :

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application pour les fonds inscrits au bilan au 1er janvier 2016.

Les fonds de commerce sont composés du fonds de commerce du bar restaurant du camping situé à CARRY LE ROUET et du fonds de commerce du parking situé sur La Canebière sur MARSEILLE.

L'usage des fonds de commerce n'étant pas limité dans le temps, les fonds de commerce ne sont pas amortis et font l'objet de test de dépréciation.

Les fonds de commerce ne sont pas dépréciés compte tenu de :

Règles et Méthodes Comptables

- Leurs localisations qui représentent un intérêt stratégique bénéficiant à la société,
- La stabilité des cash-flows générés par l'activité de parking et celle de bar-restauration.

Titres de participations :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ou apportés, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés seraient le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les titres GFA Forestier ne sont pas dépréciés compte tenu du fait que la filiale détient des parcelles du bois situées sur la commune de la Celle Les Bordes dans les Yvelines ce qui représente un intérêt stratégique bénéficiant à l'ensemble de la société au vue de la situation géographique des parcelles dans la région parisienne.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition des VMP est supérieure à leur valeur de marché

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres	308 559				308 559
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 559				308 559

CORPORELLES						
		Terrains	2 492 111			
	Constructions sur sol propre	1 247 568				1 247 568
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	9 355 703		332 062	366	9 687 400
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 741 882		16 510		1 758 392
	Instal., agencement, aménagement divers			2 958		2 958
	Matériel de transport	112 884				112 884
	Matériel de bureau, mobilier	48 247		6 056		54 303
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 998 395		357 586	366	15 355 616

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	205 384				205 384
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	300				300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	205 684				205 684

	TOTAL	15 512 638		357 586	366	15 869 858
--	--------------	-------------------	--	----------------	------------	-------------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	28 922	69	28 991
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 922	69	28 991
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 030 897		1 030 897
	instal. agencement aménagement	8 120 101	401 128	8 521 229
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 621 300	24 549	1 645 849
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		65	65
	Matériel de transport	112 884		112 884
	Matériel de bureau, mobilier	39 014	1 630	40 644
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 924 196	427 373	11 351 569	
TOTAL	10 953 118	427 442	11 380 560	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	24 853			24 853	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		24 853		24 853	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
		Sur stocks et en-cours			
		Sur comptes clients			
		Autres	256 101	58 850	197 251
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		256 101	58 850	197 251
TOTAL GENERAL		280 954	58 850	222 104	

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		58 850	
----------------------------	--	--	--------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	83 489	83 489	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 252	1 252	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 769	28 769	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 807	2 807	
	Groupe et associés (2)	60 747	60 747	
	Débiteurs divers	18 360	18 360	
Charges constatées d'avances	67 588	67 588		
TOTAL DES CREANCES		263 311	263 311	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	227 654	44 239	165 642	17 773
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	101 212	101 212		
	Fournisseurs et comptes rattachés	123 401	123 401		
	Personnel et comptes rattachés	22 245	22 245		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 140	42 140		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 251	17 251		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 709	3 709		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		537 613	354 198	165 642	17 773
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		190 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 325			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2019
VALEUR D'ORIGINE					686 289	686 289
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				350 391	350 391
	Redevances Exercice				106 273	106 273
	TOTAL				456 665	456 665
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				115 320	115 320
	entre 1 et 5 ans				196 735	196 735
	à plus de 5 ans				9 046	9 046
	TOTAL				321 101	321 101
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				5 257	5 257
	à plus de 5 ans				1 550	1 550
	TOTAL				6 807	6 807
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		2 807
Autres créances		2 807
ETAT CHARGES A PAYER	2 807	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CONTRAT LEASING MOBIL HOME		67 588	67 588
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			67 588

Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		42 087
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		76
Intérêts C.N.E. 18921504	60	
Assurances C.N.E. 18921504	16	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 090
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 090	
Dettes fiscales et sociales		38 921
PROVISION CP	22 119	
ORGANISME CP	8 370	
ETAT CHARGES A PAYER	8 432	

Charges à répartir

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 911 000,00	1,5245	2 913 300,72
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 911 000,00	1,5245	2 913 300,72

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE - FIEBM

Société anonyme au capital de 2.913.300,72 €
Siège social : 5, avenue Draio del Mar Lou Soulei
13620 CARRY-LE-ROUET
RCS AIX EN PROVENCE 069.805.539
(Ci-après la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE** **DU 18 SEPTEMBRE 2020**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire) en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Vous trouverez également au sein de ce rapport, une partie distincte relative aux informations contenues dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Nous vous demanderons également de bien vouloir vous prononcer à titre ordinaire, sur la désignation d'un nouvel administrateur de la Société, ainsi que sur le remplacement du Commissaire aux comptes suppléant et à titre extraordinaire sur la ratification des modifications statutaires apportées par le Conseil d'administration, pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

- Le chiffre d'affaires a diminué de 13,8 % environ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 2.892.524 €.

Les principales composantes de ce dernier ont sensiblement varié :

- Activité location du restaurant : 40.000 € HT soit 1.38 % du CA HT
- Activité caravanning : 2.650.887 € HT soit 91.65 % du CA HT
- Activité location parking : 152.330 € HT soit 5.28 % du CA HT

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	2 892 524	100,00	3 354 663	100,00	(462 139)	-13,78
Marge commerciale						
Production vendue Services	2 892 524	100,00	3 354 663	100,00	(462 139)	-13,78
70610002 LOCATION SALLE RESTO 20%	40 000	1,38	38 024	1,13	1 976	5,20
70610003 Compte n°70610003			122		(122)	-100,00
70610004 RECETTE LOCATION BOUTIQUE 20%			900	0,03	(900)	-100,00
70610005 RECETTE MACHINE A LAVER 20%	9 676	0,33	9 619	0,29	57	0,60
70610010 RECETTE CARAVANING TVA 10%	2 650 888	91,65	3 141 523	93,65	(490 636)	-15,62
70610022 RECETTE PARKING TVA 20%	138 171	4,78	107 164	3,19	31 007	28,93
70610023 RECETTE PARKING EXON	14 160	0,49	31 480	0,94	(17 320)	-55,02
70611111 PRDTS FAE	(591)	-0,02	(10 388)	-0,31	9 798	94,31
70880000 AUTRES PDTS ACTIVITES ANNEXES	40 220	1,39	36 220	1,08	4 000	11,04
Production de l'exercice	2 892 524	100,00	3 354 663	100,00	(462 139)	-13,78

- Les charges d'exploitation ont diminué de 8 % environ pour s'établir à 2.917.445 € ;
- Le résultat d'exploitation s'élève à 7.565 € ;
- Le résultat financier s'élève à 34.936 € ;
- Le résultat exceptionnel s'élève à 26.881 €.

Nous vous rappelons que notre Société exploite un camping à Carry-le-Rouet ainsi qu'un parc de stationnement situé à Marseille.

2. Analyse de l'évolution des affaires.

Le chiffre d'affaires de l'exercice a baissé de façon significative notamment à cause d'une baisse de fréquentation de la clientèle de loisirs et de la clientèle des professionnels.

Au cours du dernier exercice clos, nous avons significativement amélioré les infrastructures et les équipements du camping situé à Carry-le-Rouet.

Nous avons en effet procédé à la rénovation des mobil-homes, afin d'accueillir notre clientèle dans les meilleures conditions.

Nous avons acquis et mis en place de nouveaux équipements en vue de renforcer le confort de notre clientèle. Il a été notamment installé de nouveaux mobil-homes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

De manière à attirer une clientèle détenant un plus haut niveau de revenus, il a été créé un espace « Premium », dotée de nouveaux chalets, offrant un hébergement beaucoup plus qualitatif.

Au cours du dernier exercice clos, nous avons également renforcé notre stratégie commerciale, afin d'améliorer notre visibilité et de dynamiser le taux d'occupation du camping.

A ce titre, notre Société a fait évoluer son site internet dans l'objectif de rendre plus attractives ses différentes offres d'hébergement.

Il a également été décidé de développer la présence du camping sur les réseaux sociaux, pour faire connaître le site et diffuser notre offre commerciale au plus grand nombre.

Par ailleurs, nous avons fait référencer le site de Carry-le-Rouet sur différents sites de réservation en ligne, dans l'objectif d'accroître notre taux de remplissage.

Enfin, nous avons élargi les plages calendaires de la saison touristique de manière à accroître le chiffre d'affaires et de rentabiliser nos nouveaux investissements.

3. Principaux risques et incertitudes.

Notre Société est exposée à la diminution de l'activité économique des entreprises installées aux alentours du camping, ce qui est de nature à provoquer une diminution des réservations de sa clientèle « professionnelle ».

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement instaurées à compter du 17 mars 2020 ont conduit la Société à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, l'accueil de ses clients permanents, notamment en ayant une partie de ses effectifs sur place, une partie en télétravail et une autre partie en chômage partiel. L'accueil des clients « touristes » a été arrêté.

C'est dans ce contexte évolutif de crise sanitaire et de pandémie que notre Société arrête ses comptes annuels 2019.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la Société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

A ce stade, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le Gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de la Société, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et a, d'ailleurs, mis en place une démarche consistant à bénéficier de l'ensemble des mesures d'accompagnement annoncées par le Gouvernement.

Dans ce contexte, le portefeuille d'actions géré, dont la valorisation au 31/12/2019 est de 780.975 euros, s'élève au 31/03/2019 à 652 568 euros.

4. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir.

Notre Société va poursuivre son développement en consolidant son chiffre d'affaires par l'augmentation de la part du chiffre d'affaires relative à l'offre affectée au tourisme.

Nous rechercherons par ailleurs la réalisation d'économies substantielles au regard notamment des frais généraux supportés par notre Société.

Enfin, nous viserons à améliorer la productivité de nos différentes activités.

La Société va essayer de conserver son activité estivale en proposant des offres afin de faire revenir ses clients notamment la clientèle française déjà très importante.

5. Exposé sur les résultats économiques et financiers.

Nous vous présentons au sein de cette section les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes annuels de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2.892.524 € contre 3.354.663 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 32.486 € contre 24.969 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1.513.792 € contre 1.670.654 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 9,4 % environ.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 226.976 € contre 276.255 € au titre de l'exercice précédent, représentant une diminution de 17,8 % environ.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 550.997 € contre 591.725 € lors de l'exercice précédent, représentant une diminution de 6,9 % environ.

Le montant des charges sociales du personnel s'élève à 205.446 € contre 212.099 € au titre de l'exercice précédent, représentant une diminution de 3,1 % environ.

Le montant des dotations aux amortissements sur immobilisations s'élève à 427.442 € contre 454.255 € au titre de l'exercice précédent, représentant une diminution de 5,9 % environ.

Le montant des autres charges s'élève à 266 € contre 57 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice représentent un montant total de 2.917.445 € contre un montant total de 3.171.019 € au titre de l'exercice précédent, représentant une diminution de 8 % environ.

Le résultat d'exploitation s'élève à 7.565 € contre 208.613 € lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt, tenant compte du résultat financier positif de 34.936 € (contre un résultat déficitaire de 26.764 € lors de l'exercice précédent), s'établit à 42.501 € contre 181.849 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel s'élevant à 26.881 € contre 12.549 € lors de l'exercice précédent ;
- D'un impôt sur les bénéfices nul ;

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 69.382 € contre un bénéfice de 194.398 € lors de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 5.968.047 € contre 5.812.655 € lors de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 16 salariés.

6. Présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

7. Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 69.382 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	69.382 €
Affectation au compte « report à nouveau » :	69.382 €
S'élevant ainsi à : - 447.847 €	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 5.405.582 €.

8. Rappel des dividendes distribués.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

9. Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du CGI. De même, aucune réintégration de dépenses visées à l'article 39-5 du CGI n'a été opérée.

10. Evènements importants intervenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

Vous trouverez ci-dessous la liste des évènements importants survenus entre la date de clôture du dernier exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi, à savoir :

- Autorisation donnée par le Conseil d'administration de la Société en date du 4 mars 2020, au Président-Directeur général, en vue de la cession d'une parcelle de 73 m² appartenant à la Société, sise avenue de la Méditerranée à Carry-le-Rouet ;

- Conseil d'administration réuni en Comité d'Audit en date du 12 mai 2020, portant notamment sur le suivi des recommandations du Commissaire aux comptes aux termes de son rapport complémentaire d'audit sur l'exercice clos le 31/12/2019, le suivi des procédures de contrôle interne mises en place et la définition d'axes d'amélioration ;
- Impact du COVID 19 sur l'activité, l'emploi et les travaux à intervenir.

11. Utilisation des instruments financiers.

Nous vous rappelons que notre Société n'utilise aucun instrument financier.

12. Activités en matière de recherche et développement.

Nous vous précisons en application de l'article L. 232-1 du Code de commerce, que notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

13. Filiales et Participations.

▪ Prise de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

▪ Prise de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris le contrôle d'aucune société.

▪ Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune de ses participations.

▪ Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Notre société détient 90 % du capital et des droits de vote du **Groupement Forestier Bois De Tivernoux**

Chiffre d'affaires : nul au 31 décembre 2019

Résultat : - 2.029 € au 31 décembre 2019

Activité : Cette filiale directe n'a pas d'activité économique et représente seulement une réserve foncière.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Filiales et participations

	31/12/2019			Valeur comptable des titres détenus	
	Capital	Capitaux propres	% entre part de reprise détenue (en pourcentage)	Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
GFA BOB DE THVERNOLUX	228 873	48 078	90,00	206 384	206 384
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
GFA BOB DE THVERNOLUX				(2 029)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avais					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

▪ Régularisation des participations croisées

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a procédé à aucune régularisation de participations croisées.

14. Répartition du capital.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous présentons l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice.

15. Actions d'autocontrôle.

Notre Société ne détient aucune de ses propres actions.

16. Indications prévues à l'article L. 225-211 du Code de commerce en cas d'opérations effectuées par la Société sur ses propres actions.

Notre Société ne détient aucune action d'autocontrôle et n'a donc pu réaliser aucune opération sur ses propres actions.

17. Éléments de calcul et résultats de l'ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions.

Notre Société n'a émis aucune valeur mobilière donnant accès au capital ou fait souscrire des options de souscription ou d'achat d'actions.

18. Succursales.

Nous vous rappelons l'existence de l'établissement secondaire suivant :

Type : Permanent ;

Adresse : 73/75 la Canebière - 13001 Marseille ;

Activité : Exploitation commerciale d'un parc de stationnement.

19. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'article D. 441-4 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- *Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu – Tableau annexé au présent rapport.*

20. Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Vous trouverez annexé au présent rapport en application des dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

21. Déclaration de performance extra-financière.

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 1 et 2 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'est pas tenue d'insérer au présent rapport de gestion annuel une déclaration de performance extra-financière.

22. Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que compte tenu de la nature de nos activités, notre Société n'a pas identifié de risques financiers significatifs liés aux effets du changement climatique.

23. Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Nous vous rappelons que notre Commissaire aux comptes a établi un rapport sur les conventions et engagements réglementés, conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce qui sera soumis à votre approbation.

24. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous rappelons nos procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

I. Contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité qui vise à assurer la réalisation des objectifs suivants :

A. Objectifs et référentiels

- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société;
- respecter les lois et règlements, notamment dans le domaine de la production de ses informations comptables et financières ;
- respecter les règles de fonctionnement interne ;
- mettre l'entreprise en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques ;
- fiabiliser le déroulement de ses processus, prévenir et maîtriser les risques majeurs auxquels l'expose la nature de son activité.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités de la Société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints, ni que les risques d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

1) Description des procédures de contrôle interne

La gestion administrative et financière de la Société, placée sous la responsabilité de la responsable comptable et du Président-Directeur général comprend :

- un service comptable,
- un service commercial,
- l'intervention d'un cabinet d'expertise-comptable.

Le responsable comptable n'a pas la signature bancaire et il existe une séparation des tâches et des fonctions dans l'entreprise.

D'une façon générale, les procédures de contrôle interne reposent essentiellement sur le contrôle des opérations par la hiérarchie.

2) Application des règles comptables

La Société fait appel à un cabinet d'expertise-comptable pour la tenue de sa comptabilité et des conseils spécialisés.

3) Critères de qualité

La Société s'attache donc à diffuser une information fiable et précise et à porter à la connaissance du public, aussitôt que possible, tout événement susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours de ses actions. L'ensemble des supports de la communication financière de la Société est publié sur son site internet et est disponible pendant une durée minimale de cinq années.

L'élaboration de l'information comptable et financière est assurée par un cabinet d'expertise comptable. Une personne en interne transmet les informations et assure le suivi des dépenses et des recettes de la Société.

La Société a recours au service de THELIS INFORMATIQUE qui a développé ESEASON pour la gestion de la clientèle de l'activité de « caravaning ». ESEASON permet de gérer la facturation, le planning de départs et d'arrivées, les coûts du séjour, les remises en banque, les encaissements.

II. Gestion des risques

Afin d'optimiser la maîtrise des risques juridiques, la Société fait appel à des prestataires externes : Cabinet d'expertise-comptable et Cabinet d'avocats.

Par ailleurs, le Conseil d'administration se réunit en Comité d'Audit, donnant lieu à un rapport complémentaire du Commissaire aux comptes.

L'objectif poursuivi par la Société est de s'assurer que l'ensemble du dispositif de contrôle interne permet de prévenir, dans la mesure du possible, les risques auxquels elle est exposée.

III. Conclusion

Les procédures de contrôle interne sont aujourd'hui adaptées à la taille de l'entreprise et à la nature de ses activités et répondent aux besoins des dirigeants et actionnaires et sont en cours de formalisation au sein d'un manuel dédié.

25. Situation des mandats des Commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons que le mandat du Commissaire aux comptes suppléant de la Société, la société SOFIRIS AUDIT, arrive à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

Nous vous proposons de prendre acte de l'arrivée à expiration de son mandat et de le renouveler dans ses fonctions, pour une durée de six (6) exercices, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Nous vous précisons que cette proposition de renouvellement du Commissaire aux comptes suppléant émanant du Conseil d'administration, a fait l'objet d'une recommandation par le Comité d'audit de la Société.

Nous vous indiquons également que nous vous avons mis à disposition les renseignements relatifs à sa proposition de renouvellement dans les délais règlementaires.

26. Situation des mandats des administrateurs.

Nous vous proposons de bien vouloir désigner un ou plusieurs nouveaux administrateurs aux fins de respecter la proportion des administrateurs de chaque sexe, s'élevant au moins à 40 %, dans les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

La liste des candidats et les informations relatives à leur candidature vous seront transmises dans les conditions des articles R 225-83, 5° et R 225-73-1 du Code de commerce.

27. Participation des salariés au capital.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 Décembre 2019, à savoir :

Aucune fraction du capital ;
Aucune fraction des droits de vote.

28. Rémunération des administrateurs.

Nous vous demandons de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs de la Société pour l'exercice 2020.

29. Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence.

Notre Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire dans le cadre de pratiques anticoncurrentielles prononcée par l'Autorité de la concurrence.

30. Montants des prêts à moins de 3 ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

Notre Société n'a opéré aucun prêt à moins de 3 ans à titre accessoire à son activité principale à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

31. Ratification des modifications apportées aux statuts par le Conseil d'administration pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Nous vous rappelons que les statuts de la Société n'ont pas été actualisés depuis le 28 septembre 1998 et qu'il convenait en conséquence de les mettre en harmonie avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, en les refondant intégralement.

Vous aviez donné à ce titre, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2019, délégation de compétence au Conseil d'administration afin de :

- mettre en harmonie les statuts avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- procéder pour cette mise en conformité à une refonte intégrale des statuts ;
- adopter chacun des articles des nouveaux statuts qui régiront la Société.

Le Conseil d'administration a fait usage de cette délégation de compétence en date du 12 mai 2020.

Nous vous demandons par conséquent, conformément à la Loi, de ratifier cette mise en harmonie des statuts réalisée par le Conseil d'administration, afin de les rendre définitifs.

...

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La présente section constitue le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce. Il comprend les informations visées aux articles L. 225-37-2 à L. 225-37-5 du Code de commerce.

Ce rapport a été rédigé par le Conseil d'administration en lien avec ses conseils habituels.

Les rédacteurs se sont appuyés sur différents documents internes (statuts, procès-verbaux du Conseil d'administration etc...).

Les rédacteurs ont tenu compte de la réglementation en vigueur ainsi que des derniers rapports et recommandations émis par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Conseil d'administration l'a arrêté le 12 mai 2020.

I. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2019

1. Président-Directeur général

- ❖ Madame Marie-Catherine SULITZER

2. Administrateurs

- ❖ Madame Marie-Catherine SULITZER
- ❖ Madame Rebecca SULITZER – *jusqu'au 25 juin 2019*
- ❖ Monsieur Georges MERCADAL
- ❖ Monsieur Renaud NADJAH
- ❖ Monsieur Philippe RICHARD – *jusqu'au 25 juin 2019*

II. PRESIDENCE ET DIRECTION GENERALE

1. Présidence

Les fonctions de Président du Conseil d'administration sont exercées par **Madame Marie-Catherine SULITZER** qui assume la Présidence du Conseil d'administration et conserve la Direction générale de la Société.

2. Direction générale

En qualité de Directeur général, **Madame Marie-Catherine SULITZER** est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Elle exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Cumul des fonctions :

Madame Marie-Catherine SULITZER exerce ainsi les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

3. Limitations des pouvoirs du Directeur général

Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation particulière aux pouvoirs du Directeur général.

III. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Composition du Conseil

Le Conseil d'administration est composé, à ce jour, de trois (3) membres, nommés pour une durée de six (6) ans.

Le tableau suivant récapitule les noms des administrateurs en fonction, la date d'expiration de leurs mandats ainsi que les fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés.

Nom – Prénom - Fonction	Date d'expiration du mandat	Fonctions et mandats (autres sociétés)
Marie-Catherine SULITZER Président-directeur général Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020	Président-directeur général de la Société Anonyme Immobilière Michelet II Gérante du Groupement Foncier du Bois de Tivernoux
Georges MERCADAL Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Gérant de la SCI BOCOUMAJOUR
Renaud NADJAH Administrateur	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Gérant de la SELARL PHARMACIE NADJAH

2. Représentation équilibrée des femmes et des hommes

Le Conseil d'administration comporte, à ce jour, une femme et deux hommes.

La Société attache une grande importance à ce que la composition de ce Conseil respecte le principe de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes.

La part des femmes au sein du Conseil d'administration de la Société représente 33,33 % des membres qui le composent.

C'est pourquoi, il sera proposé lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société, de désigner un ou plusieurs nouveaux administrateurs/rices, afin de respecter la proportion des administrateurs de chaque sexe, s'élevant au moins à 40 %, dans les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Président Directeur général. Il se réunit chaque fois que nécessaire, sur convocation de son Président.

Le Président organise les travaux du Conseil, dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

4. Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois, à savoir :

- ❖ Le 24 janvier 2019
- ❖ Le 14 février 2019
- ❖ Le 12 mars 2019
- ❖ Le 23 avril 2019
- ❖ Le 20 septembre 2019
- ❖ Le 7 novembre 2019

5. Convocation des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués par le Président au moins trois (3) jours avant la réunion effective du Conseil.

6. Information des administrateurs

Les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission préalablement à chaque réunion du Conseil. Ils reçoivent aussi régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

7. Participation aux réunions

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs en fonction est nécessaire.

8. Délibérations

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et des administrateurs.

IV. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

1. Rémunérations totales et avantages de toute nature versés ou attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Les éléments de fixes, variables et exceptionnels, composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués durant le dernier exercice clos le 31 décembre 2019, au profit des mandataires sociaux de la Société sont les suivants :

Madame Marie-Catherine SULITZER :

Eléments de rémunération fixe : 161.399 € net annuel
Eléments de rémunération variable : 0 €
Eléments de rémunération exceptionnelle : 0 €
Avantages en nature : 0 €
Rémunération au titre de son mandat d'administrateur : 0 €
Total : 161.399 €

Madame Rebecca SULITZER :

Rémunération au titre de son mandat d'administrateur : 0 €

Monsieur Georges MERCADAL

Rémunération au titre de son mandat d'administrateur : 0 €

Monsieur Renaud NADJAH

Rémunération au titre de son mandat d'administrateur : 0 €

Monsieur Philippe RICHARD

Rémunération au titre de son mandat d'administrateur : 0 €

Les mandataires sociaux perçoivent une rémunération déterminée par le Conseil d'administration, dans les conditions et sous les modalités prévues par l'article L. 225-37-2 et 3 du Code de commerce.

Le Président-Directeur général n'est pas lié à la Société par un contrat de travail.

La Société n'a attribué à ses mandataires aucun titre de capital, titre de créance ou titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société ou des sociétés mentionnées aux articles L. 228-13 et L. 228-93 du Code de commerce.

La Société n'a pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leur fonction ou postérieurement à l'exercice de celle-ci, notamment les engagements de retraite et autres avantages viagers.

2. Politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux :

Conformément à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, il est rappelé que le Président-directeur Général de la Société ne perçoit qu'une rémunération fixe en contrepartie de l'exercice de son mandat dans la Société.

Il est également rappelé ci-dessous le processus de décision suivie par le Conseil d'administration, pour la détermination et la mise en œuvre de la rémunération du Président-Directeur général.

La rémunération a été fixée historiquement en fonction de critères liés à la gestion de l'entreprise et de postes de direction équivalents.

Par ailleurs, les administrateurs de la Société ne perçoivent aucune rémunération.

En conséquence, le Conseil d'administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux, au titre de l'exercice en cours et de ceux à venir.

La résolution suivante sera soumise au vote des actionnaires :

« *Approbation de la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux.*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport établi par le Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, approuve, en application de l'article L. 225-37-2 II du Code de commerce, la politique de rémunération des mandataires sociaux décrite au sein dudit rapport.

3. Informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux :

Nous vous présentons, par ailleurs, les nouvelles informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux, issues de l'article L.225-37-3 du Code de commerce :

- Ratios entre le niveau de la rémunération de Madame Marie-Catherine SULITZER et, d'une part, la rémunération moyenne sur une base équivalent temps plein des salariés de la Société autres que les mandataires sociaux et, d'autre part, la rémunération médiane sur une base équivalent temps plein des salariés de la Société autres que les mandataires sociaux :

2015	2016	2017	2018	2019
8,57	8,50	8,69	6,35	8,92

- Evolution annuelle de la rémunération, des performances de la Société, de la rémunération moyenne sur une base équivalent temps plein des salariés de la Société, autres que les dirigeants, et des ratios précédents, au cours des cinq exercices les plus récents au moins, présentés ensemble et d'une manière qui permette la comparaison :

	2015	2016	2017	2018	2019
Evolution rémunération annuelle	0,09	0,01	0,01	-0,08	-0,18
Evolution CA HT	-0,02	0,06	0,00	0,11	-0,14
Evolution rémunération moyenne vs CA HT	-0,04	0,08	0,01	-0,11	-0,16

En conséquence, le Conseil d'administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux, au titre de l'exercice en cours et de ceux à venir.

La résolution suivante sera soumise au vote des actionnaires :

« *Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux.*

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve, en application de l'article L. 225-100 II du Code de commerce, les informations mentionnées au I de l'article L. 225-37-3 du même Code qui sont comprises dans le rapport du Conseil d'Administration. »

V. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE DU GROUPE

Il est précisé qu'aucune convention n'est intervenue, au cours de l'exercice écoulé, entre le Président, le Directeur général, le Directeur général délégué, un administrateur ou un actionnaire disposant d'une fraction de droits de vote supérieure à 10 % de la Société, d'une part, et une autre société dont la Société détiendrait directement ou indirectement plus de la moitié du capital, d'autre part.

VI. DELEGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS DE VALIDITE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations et autorisations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 figure ci-dessous ; ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Aucune délégation ni autorisation n'est à mentionner.

VII. MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous rappelons que les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales figurent à l'article 23 des statuts de la Société.

VIII. CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Notre Société n'a pas souhaité se référer particulièrement à un Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises. Cela s'explique par la taille de notre Société.

En tout état de cause, notre Société applique les règles suivantes en complément des exigences requises par la loi :

- Tenue régulière des Conseils d'administration ;
- Entretiens et assistances réguliers auprès de nos différents conseils.

IX. INFORMATION SUR LES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Afin de se conformer aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'aucun élément visé audit article n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange.

.....

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles. Nous vous invitons à vous prononcer sur le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1
INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT
DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)												
	Article D. 441 I.- 1° : Factures <i>reçues</i> (fournisseurs) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <i>émises</i> (clients) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	35977	36977	18670	31777	123401	neant	neant	neant	neant	neant	neant	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	1,98%	2,04%	1,03%	1,75%	6,79%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

ANNEXE 2

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES



SA FIEBM

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL en Fn d'exercice	Capital social	2 913 301	2 913 301	2 913 301	2 913 301	2 913 301
	Nombre d'actions ordinaires	1 911 000	1 911 000	1 911 000	1 911 000	1 911 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 853 455	3 037 803	3 034 899	3 354 863	2 892 524
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	190 722	158 898	315 187	662 771	437 974
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	(418 595)	(422 522)	(181 653)	194 398	69 382
RESULTAT PAR ACTION	Résultat distribué					
	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions					
PERSONNEL	Dividende attribué					
	Effectif moyen salarié	16	16	16	16	16
	Montant de la masse salariale	631 542	637 683	646 058	591 725	550 997
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	246 916	256 044	257 187	212 099	205 446



Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19

32, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
13100 Aix-en-Provence
Tél. + 33 (0)4 42 50 01 00

www.crowe-ficorec.fr

FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2019





Ficorec Audit

327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19

32, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
13100 Aix-en-Provence
Tél. + 33 (0)4 42 50 01 00

www.crowe-ficorec.fr

FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE

Société Anonyme au capital de 2 913 301 €

5, avenue Draïo de la Mar
13620 CARRY LE ROUET

SIREN : 698 055 390

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

Ce rapport contient 32 pages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE
Exercice clos le 31/12/2019

Aux actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Anonyme FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration réuni en comité d'audit.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous attestons que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment qu'il n'a pas été fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Règles et Méthodes Comptables » exposé à la note page 1 de l'annexe des comptes annuels concernant les incidences de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19.

4. Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

a. Valorisation des immobilisations corporelles

Risque Identifié

Au 31/12/2019, les immobilisations corporelles s'élèvent à 4 004 046 euros, soit 67% du total de l'actif et sont principalement constituées des terrains, constructions, agencements et installations. Ce poste est le plus significatif du bilan.

Il existe donc un risque que la valeur nette des immobilisations corporelles soit supérieure à leur valeur vénale et donc un risque de surévaluation des immobilisations corporelles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit.

Procédure d'audit mis en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier les tests de dépréciation réalisés par la direction concernant la valorisation des immobilisations corporelles.

Pour ce faire, nous avons :

- Conformément à la Norme d'Exercice Professionnel 602 « intervention d'un expert », nous avons étudié le rapport d'évaluation du Cabinet Crest Expertise, membre de la confédération des experts fonciers, en date du 28 avril 2015.

- Apprécier la cohérence des informations et hypothèses retenues dans les rapports du cabinet d'experts fonciers et rapproché les valeurs retenues avec les valeurs à l'actif.

Ces travaux ne nous ont pas conduits à remettre en cause les hypothèses utilisées par la direction conduisant à la non dépréciation des immobilisations corporelles.

b. Valorisation des Valeurs Mobilières de Placement (VMP)

Risque identifié

Les valeurs mobilières de placement, figurant au bilan au 31/12/2019 pour un montant net de 430 011 euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leurs valeurs de marchés à la date de clôture.

Comme indiqué dans la note de l'annexe comptable, les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel ils ont été acquis. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition des VMP est supérieure à leur valeur de marché.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes aux marchés boursiers, nous avons considéré que la correcte évaluation des valeurs mobilières de placement constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs nettes des VMP, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés en vérifiant les cours de bourse retenus.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 12 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation du Commissaire aux comptes

Nous avons été nommés Commissaire aux comptes de la société FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE par l'Assemblée Générale du 25/06/2019.

Au 31 décembre 2019, le cabinet FICOREC AUDIT était dans la première année de son mandat.

7. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration réuni en comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

8. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Rapport du Conseil d'Administration réuni en comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration réuni en comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Marseille, le 15 juin 2020

FICOREC AUDIT

Représenté par



Matthieu CAPUONO

Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

FICOREC AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
 SARL Capital 40 000 €
 SIRET 383 916 808 00011
 327, Bd Michelat - 13009 MARSEILLE
 Tél. 04 91 32 19 19
 Fax 04 91 32 19 18

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Déprec.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	278 982		278 982	278 982
	Autres immobilisations incorporelles	29 577	28 991	586	655
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 492 111		2 492 111	2 492 111
	Constructions	10 934 987	9 552 126	1 382 841	1 452 273
	Installations techniques, mat. et outillage Indus.	1 758 392	1 645 849	112 543	120 582
	Autres immobilisations corporelles	170 145	153 594	16 551	9 233
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	205 384		205 384	205 384	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	300		300	300	
TOTAL (II)		15 869 858	11 380 560	4 489 298	4 559 520
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	41 501		41 501	34 027
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	6 692		6 692	6 692
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	83 489		83 489	51 503
	Autres créances	111 935		111 935	163 031
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	627 262	197 251	430 011	522 390	
DISPONIBILITES	737 534		737 534	412 749	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	67 588		67 588	62 744
	TOTAL (III)	1 676 000	197 251	1 478 749	1 253 136
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		17 545 859	11 577 811	5 968 047	5 812 655
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				300	300
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 913 301	2 913 301
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation	2 433 310	2 433 310
	RESERVES		
	Réserve légale	192 900	192 900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	284 318	284 318
	Autres réserves	29 600	29 600
	Report à nouveau	(517 229)	(711 626)
	Résultat de l'exercice	69 382	194 398
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		5 405 582	5 336 199
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	24 853	24 853
Total des provisions		24 853	24 853
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	227 654	47 971
	Emprunts et dettes financières divers	101 212	90 359
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 401	96 351
	Dettes fiscales et sociales	85 345	215 969
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		953	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		537 613	451 603
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		5 968 047	5 812 655
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		69 382,22	194 397,82
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		354 198	414 025
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



SA FIEBM

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
 SARL Capital 40 000 €
 SIRET 383 016 609 00044
 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
 Tél. 04 91 32 19 19
 Fax 04 91 32 19 18

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 892 524		2 892 524	3 354 663
	Montant net du chiffre d'affaires	2 892 524		2 892 524	3 354 663
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			31 457 1 029	24 777 192
Total des produits d'exploitation (1)				2 925 010	3 379 632
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			(7 474)	(34 027)
	Autres achats et charges externes			1 513 792	1 670 654
	Impôts, taxes et versements assimilés			226 976	276 255
	Salaires et traitements			550 997	591 725
	Charges sociales du personnel			205 446	212 099
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			427 442	454 255
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			266	57
	Total des charges d'exploitation (2)				2 917 445
RESULTAT D'EXPLOITATION				7 565	208 613

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 585	208 613
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 436 58 850 16 538	6 247 1 660 7 577
Total des produits financiers		81 821	15 483
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 444 36 444	33 306 8 942
Total des charges financières		46 888	42 247
RESULTAT FINANCIER		34 938	(26 764)
RESULTAT COUPANT AVANT IMPÔTS		42 501	181 849
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	68 479	34 913 6 000
Total des produits exceptionnels		68 479	40 913
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	41 598	28 364
Total des charges exceptionnelles		41 598	28 364
RESULTAT EXCEPTIONNEL		26 881	12 549
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		3 075 313	3 436 028
TOTAL DES CHARGES		3 005 931	3 241 830
RESULTAT DE L'EXERCICE		69 382	194 398
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Le bilan de l'exercice présente un total de 5 968 047 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 075 313 euros et un total charges de 3 005 931 euros, dégageant ainsi un résultat de 69 382 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement instaurées à compter du 17 mars 2020 ont conduit la société à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, l'accueil de ses clients permanents, notamment en ayant une partie de ses effectifs sur place, une partie en télétravail et une autre partie en chômage partiel. L'accueil des clients « touristes » a été arrêté.

C'est dans ce contexte évolutif de crise sanitaire et de pandémie que notre société arrête ses comptes annuels 2019.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

A ce stade, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le Gouvernement pour aider les entreprises, la société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, et a, d'ailleurs, mis en place une démarche consistant à bénéficier de l'ensemble des mesures d'accompagnement annoncées par le Gouvernement.

Règles et Méthodes Comptables

Dans ce contexte, le portefeuille d'actions géré dont la valorisation au 31/12/2019 est de 780 975 euros s'élève au 31/03/2019 à 652 568 euros.

La société ne consolide pas les comptes du fait du caractère négligeable de la filiale GFA FORESTIER conformément à l'article L233-17-1 du code de commerce.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le patrimoine de l'entreprise a fait l'objet d'une expertise immobilière réalisé par le cabinet CREST Expertise (experts fonciers) en date 24 avril 2015 qui valorise le patrimoine immobilier pour une valeur globale de 18 206 K€.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur l'exercice.

La société a procédé à une réévaluation légale en 1976 concernant les terrains, les constructions et le fonds de commerce.

La réévaluation avait porté pour les terrains à une valeur globale de 2 492 K€ et le fonds de commerce à 50 K€ et depuis cette date aucune réévaluation n'a été réalisée.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds de commerce :

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application pour les fonds inscrits au bilan au 1er janvier 2016.

Les fonds de commerce sont composés du fonds de commerce du bar restaurant du camping situé à CARRY LE ROUET et du fonds de commerce du parking situé sur La Canebière sur MARSEILLE.

L'usage des fonds de commerce n'étant pas limité dans le temps, les fonds de commerce ne sont pas amortis et font l'objet de test de dépréciation.

Les fonds de commerce ne sont pas dépréciés compte tenu de :

Règles et Méthodes Comptables

- Leurs localisations qui représentent un intérêt stratégique bénéficiant à la société,
- La stabilité des cash-flows générés par l'activité de parking et celle de bar-restauration.

Titres de participations :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ou apportés, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés seraient le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les titres GFA Forestier ne sont pas dépréciés compte tenu du fait que la filiale détient des parcelles du bois situées sur la commune de la Celle Les Bordes dans les Yvelines ce qui représente un intérêt stratégique bénéficiant à l'ensemble de la société au vue de la situation géographique des parcelles dans la région parisienne.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition des VMP est supérieure à leur valeur de marché

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 13

Immobilisations

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
 SARL Capital 40 000 €
 SIRET 383 916 608 00011
 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
 Tél. 04 91 32 19 19
 Fax 04 91 32 19 18

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	308 559					308 559
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 559					308 559
CORPORELLES						
Terrains	2 492 111					2 492 111
Constructions sur sol propre	1 247 568					1 247 568
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	9 355 703		332 062		368	9 687 400
Instal technique, matériel outillage industriels	1 741 882		16 510			1 758 392
Instal, agencement, aménagement divers			2 958			2 958
Matériel de transport	112 884					112 884
Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 247		6 058			54 305
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 693 395		357 586		368	15 355 616
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	205 384					205 384
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	300					300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	205 684					205 684
TOTAL	15 512 638		357 586		368	15 869 858

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	28 922	69		28 991
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 922	69		28 991
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 030 897			1 030 897
Instal. agencement aménagement	8 120 101	401 128		8 521 229
Instal technique, matériel outillage industriels	1 621 300	24 649		1 645 849
Autres Instal. agencement, aménagement divers		65		65
Matériel de transport	112 884			112 884
Matériel de bureau, mobilier	39 014	1 630		40 644
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 924 196	427 373		11 351 569
TOTAL	10 953 118	427 442		11 380 560

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Montant net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Differential de durée et nul	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Differential de durée et nul	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Debut exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	24 853			24 853	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		24 853			24 853
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	{ Incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		256 101	58 850	197 251
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		256 101		58 850	197 251
TOTAL GENERAL		280 954		58 850	222 104
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles			58 850	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
------------	--------------	-------------

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	83 489	83 489	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 252	1 252	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 769	28 769	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 807	2 807	
	Groupe et associés	60 747	60 747	
	Débiteurs divers	18 360	18 360	
Charges constatées d'avances	67 588	67 588		
TOTAL DES CREANCES		263 311	263 311	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	227 654	44 239	165 642	17 773
	Emprunts et dettes financières divers	101 212	101 212		
	Fournisseurs et comptes rattachés	123 401	123 401		
	Personnel et comptes rattachés	22 245	22 245		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 140	42 140		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 251	17 251		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 709	3 709		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		537 613	354 198	165 642	17 773
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	190 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 325			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Produits à recevoir

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		2 307
Autres créances		2 307
ETAT CHARGES A PAYER	2 807	

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 13



Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		42 087
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		76
Intérêts C.N.E. 18921504	60	
Assurances C.N.E. 18921504	16	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 090
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 090	
Dettes fiscales et sociales		38 921
PROVISION CP	22 119	
ORGANISME CP	8 370	
ETAT CHARGES A PAYER	8 432	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			FIGOREC AUDIT <i>Société de Commissariat aux comptes</i> SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE Tél. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 18
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CONTRAT LEASING MOBIL HOME		67 588	67 588
FICOREC AUDIT Société de Commissariat aux comptes SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 808 00011 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE Tél. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 18			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			67 588

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	2 913 301				2 913 301
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation	2 433 310				2 433 310
Réserve légale	192 900				192 900
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	284 318				284 318
Autres réserves	29 600				29 600
Report à nouveau	(711 626)	194 398			(517 229)
Résultat de l'exercice	194 398	(194 398)		69 382	69 382
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 336 199			69 382	5 405 582

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 336 199

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 336 199

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 69 382

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
 SARL Capital 40 000 €
 SIRET 383 918 608 00011
 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
 Tél. 04 91 32 19 19
 Fax 04 91 32 19 18

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 911 000,00	1,5245	2 913 300,72
	Erises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 911 000,00	1,5245	2 913 300,72

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
 SARL Capital 40 000 €
 SIRET 383 916 608 00011
 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
 Tél. 04 91 32 19 19
 Fax 04 91 32 19 16

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2019
VALEUR D'ORIGINE					686 289	686 289
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			FICOREC AUDIT <i>Société de Commissariat aux comptes</i> SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelat - 13009 MARSEILLE Tel. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 78		
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				350 391	350 391
	Redevances Exercice				106 273	106 273
	TOTAL				456 665	456 665
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				115 320	115 320
	entre 1 et 5 ans				196 735	196 735
	à plus de 5 ans				9 046	9 046
	TOTAL				321 101	321 101
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				5 257	5 257
	à plus de 5 ans				1 550	1 550
	TOTAL				6 807	6 807
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Rémunérations des Dirigeants

		31/12/2019
Rémunérations des membres :		
- des organes d'administration	FIGOREC AUDIT <i>Société de Commissariat aux comptes</i> SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE Tél. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 18	190 305
- des organes de direction		
- des organes de surveillance		

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions Intellectuelles supérieures		1	
	Professions Intermédiaires			
	Employés		15	
	Ouvriers			
	TOTAL		16	

Sociétés Mères consolidant les comptes

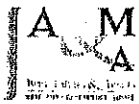
31/12/2019

FIGOREC AUDIT <i>Société de Commissariat aux comptes</i> SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE Tél. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 13

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/12/2019	Capitaux propres	quote part détenue en pour cent	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
2. Participations (10 à 50 %)			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			



Filiales et participations

	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
GFA BOIS DE THIVERNOUX		48 078	90,00	(2 029)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

Filiales et participations

31.12.2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
GFA BOIS DE THIVERNOUX	228 673	48 078	90,00	205 384	205 384
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
GFA BOIS DE THIVERNOUX				Résultat du dernier exercice clos (2 029)	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	FICOREC							
	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur FICOREC Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur FICOREC Filiales intégrées globalement	23 564	22 000	100,00	100,00				
Sous-total	23 564	22 000	100,00	100,00				
Autras prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autras								
Sous-total								
TOTAL	23 564	22 000	100,00	100,00				

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
 SARL Capital 40 000 €
 SIRET 383 916 608 00011
 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
 Tél. 04 91 32 19 19
 Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE

Exercice clos le 31/12/2019

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE
ET DE LA MEDITERRANEE - FIEBM**

**Société anonyme au capital de 2.913.300,72 €
Siège social : 5, avenue Draïo del Mar Lou Souleï
13620 CARRY-LE-ROUET
RCS AIX EN PROVENCE 069.805.539**

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes de l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée.

**Marie-Catherine SULITZER
PDG**

